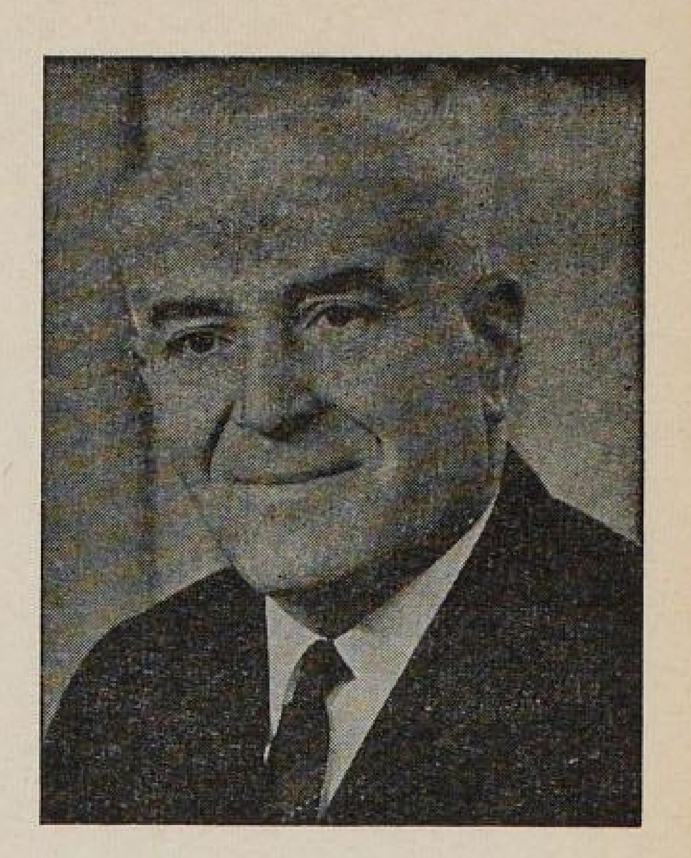
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

7me CIRCONSCRIPTION DE LA LOIRE

Scrutin de Ballottage du 30 Juin 1968



Michel JACQUET

Député sortant
Questeur de l'Assemblée Nationale
Conseiller Général
Maire de Saint-Etienne-le-Molard
Candidat Républicain Indépendant pour la Défense de la République

Electrices, Electeurs,

Je remercie sincèrement les **23.773 électeurs** *qui m'ont renouvelé leur confiance dimanche et l'ont accordée à Monsieur PASSOT, mon suppléant dont le concours a si largement contribué au succès du premier tour.*

Malgré la présence de cinq candidats, il ne m'a manqué que **235 voix** *pour être élu :* **ce résultat doit être non seulement confirmé mais amplifié au scrutin de ballottage du 30 Juin.** *Je fais appel à tous, à tous ceux qui sont attachés aux grands principes républicains de* **LIBERTÉ** *et de* **JUSTICE,** *dans* **l'ORDRE** *et la* **LÉGALITÉ** *; je demande à ceux qui m'ont déjà accordé leurs suffrages de maintenir fermement leur position.*

Au premier tour, les Electeurs ont choisi en toute liberté, c'était leur DROIT : maintenant au scrutin de ballottage, **leur DEVOIR est de VOTER** *et, par leur vote, de manifester leur attachement à la RÉPUBLIQUE et aux PRINCIPES qui nous sont chers.*

Comme par le passé, mon dévouement restera acquis à mes COMPATRIOTES de cette Circonscription Forézienne qui me manifeste sa fidélité depuis tant d'années.

Michel Jacquet



Camille PASSOT

Docteur en pharmacie
Ancien Prisonnier de Guerre
Membre fondateur de la Mutuelle Chirurgicale des A.P.G. de la Loire
Maire de Saint-Galmier

Remplaçant éventuel

IMP. DÉGOUTTE - BOEN